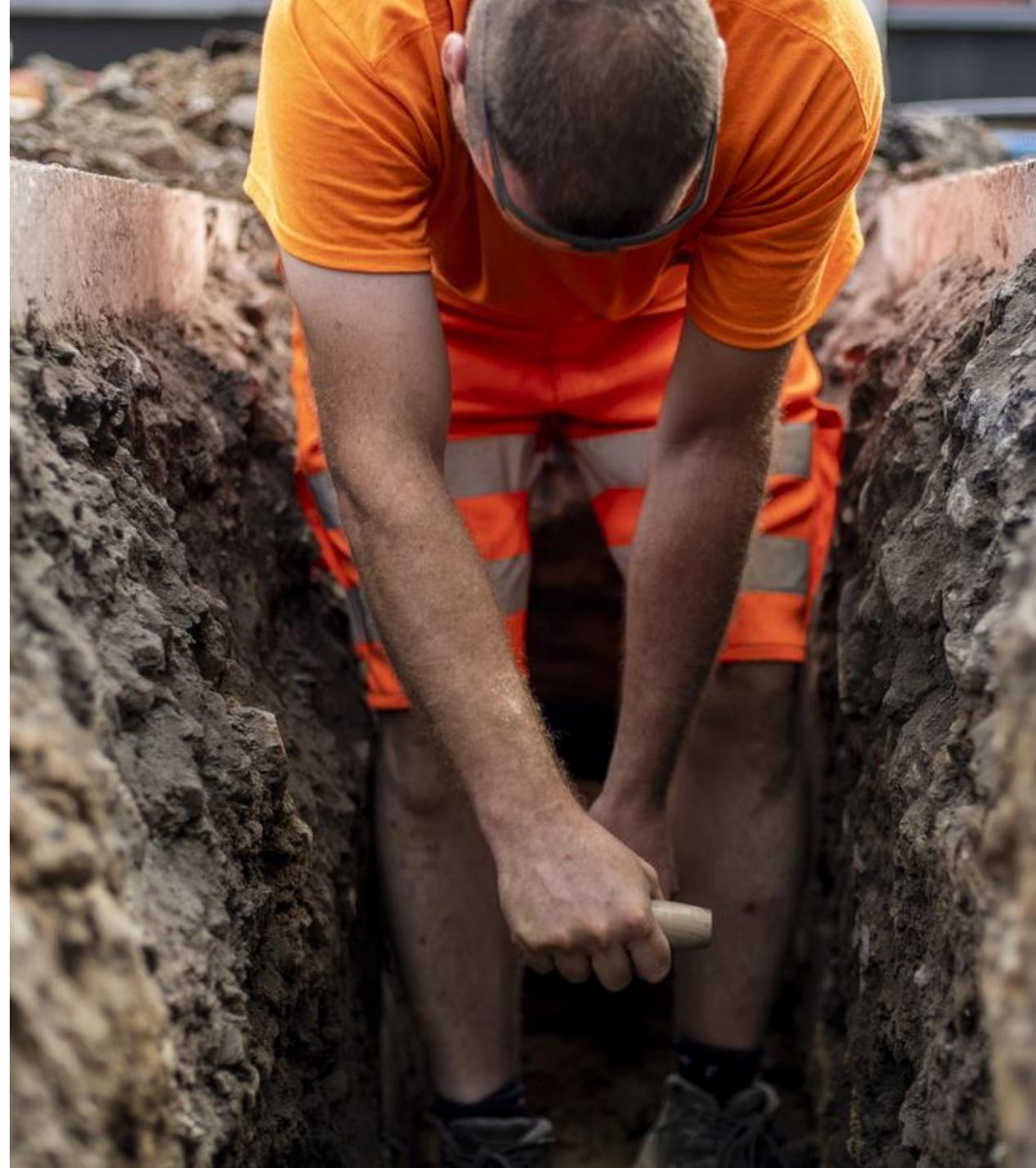
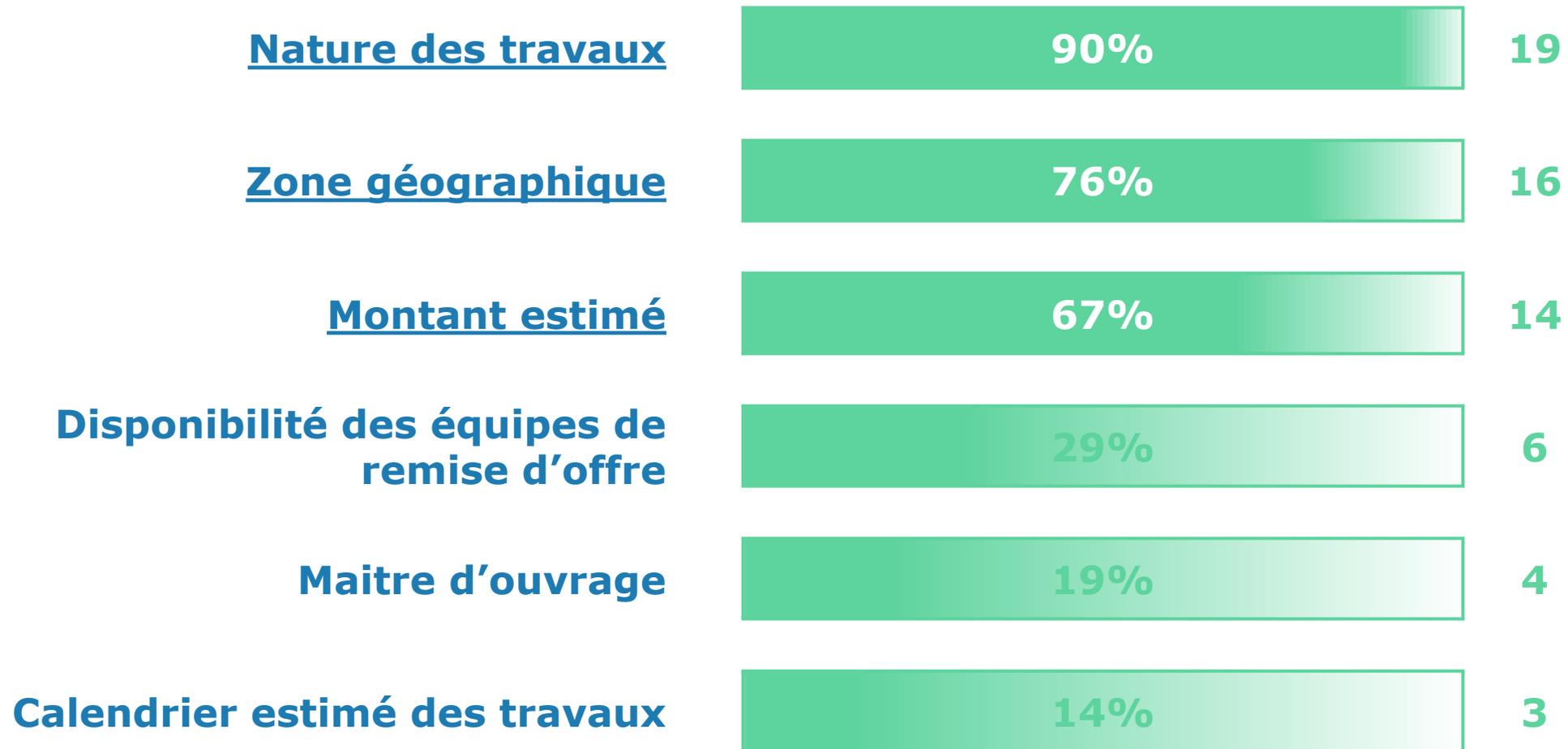


Séminaire des Entreprises

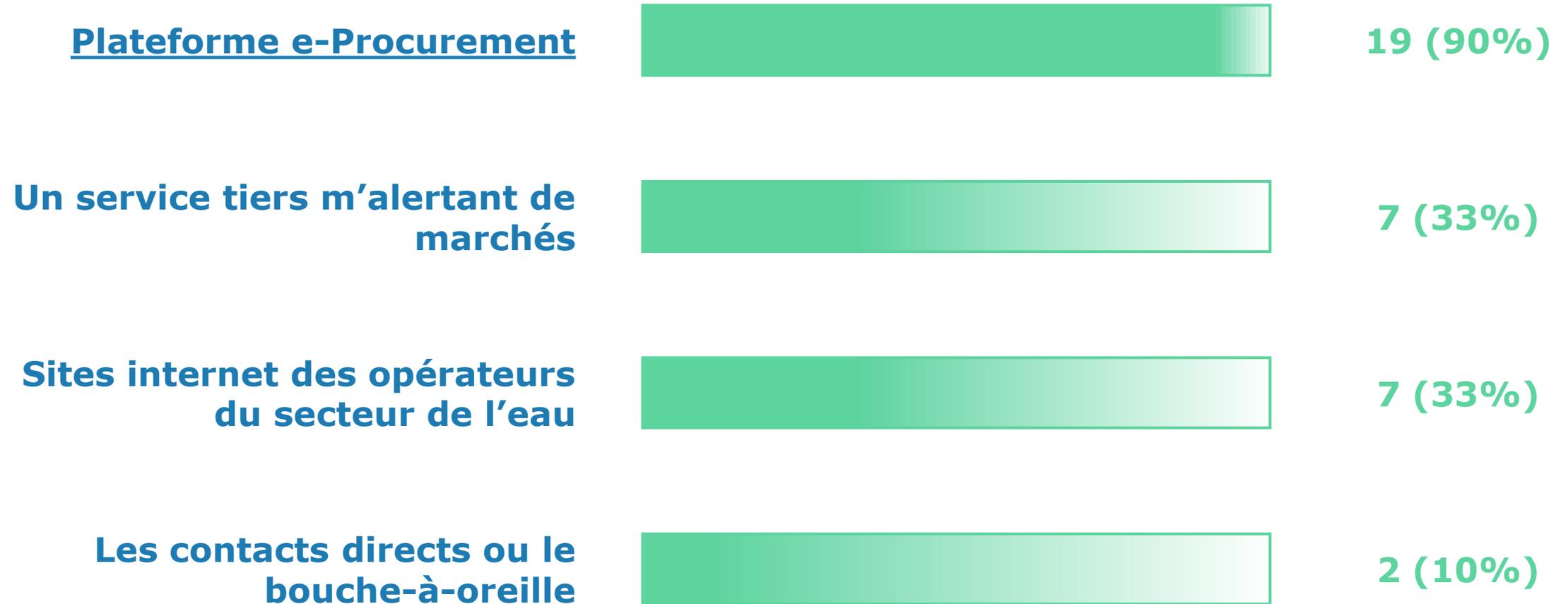
Panel de discussion



Quels sont les 3 critères principaux que vous utilisez pour décider de répondre ou non à un marché ?

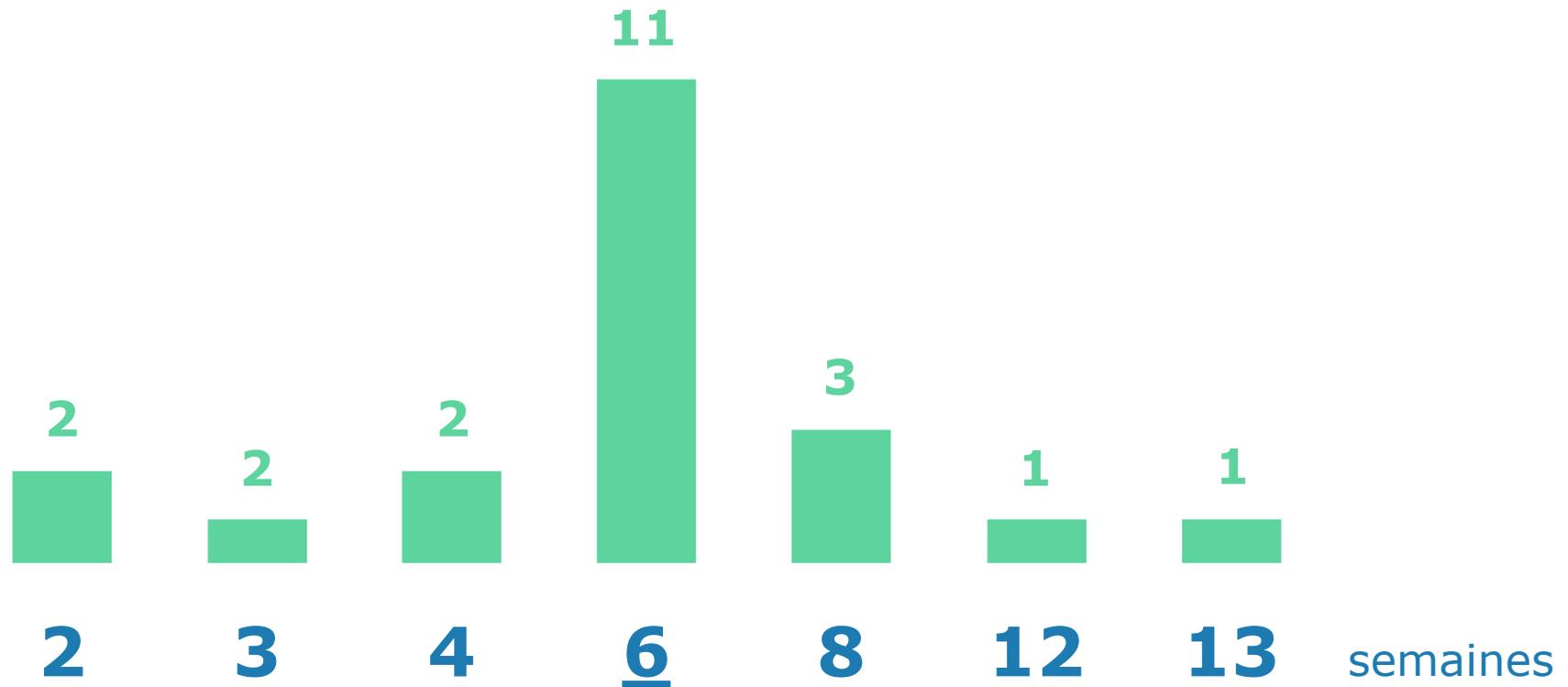


Quels canaux d'information utilisez-vous pour vous tenir au courant des marchés publiés ?



Pour des marchés de classe 6 (>1.8M€) et supérieur, quelle est la durée minimale nécessaire pour une étude précise du marché et une remise d'offre ?

Moyenne: 6 semaines



À chaque ligne, sélectionnez l'adjectif décrivant le mieux les cahiers des charges des marchés du secteur de l'eau.

Techniquement complexes

10

7

Compréhensibles

Variés

9

8

Uniformes

Rigides

16

1

Flexibles

Concis

6

11

Longs

Précis

7

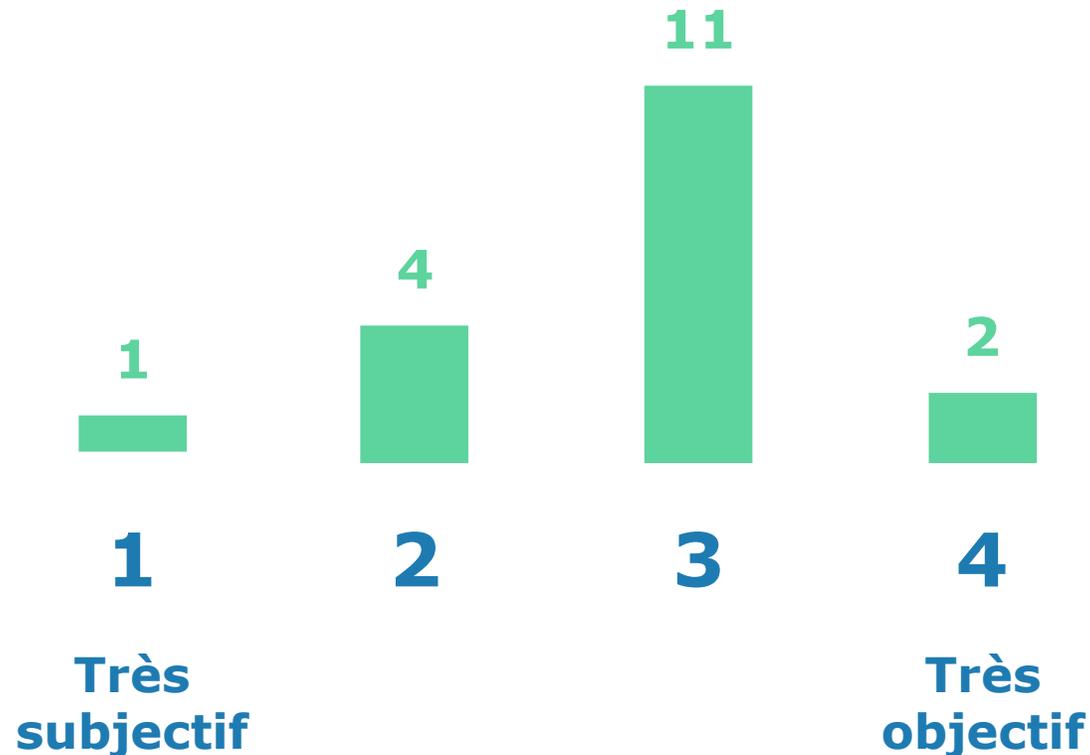
10

Vagues

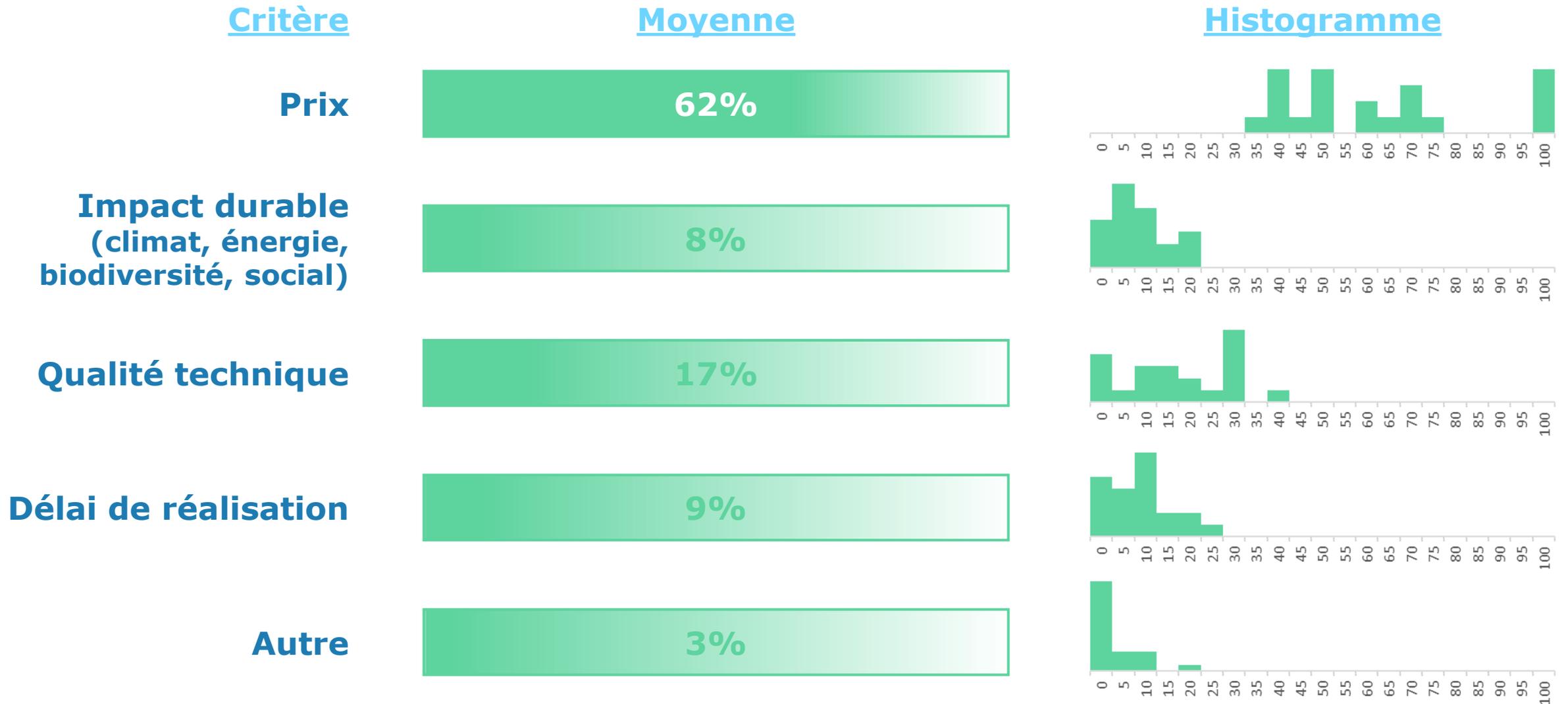
Non applicable : 4

Sur une échelle de 1 (très subjectif) à 4 (très objectif), comment évaluez-vous l'objectivité de l'évaluation des critères d'attribution des marchés ?

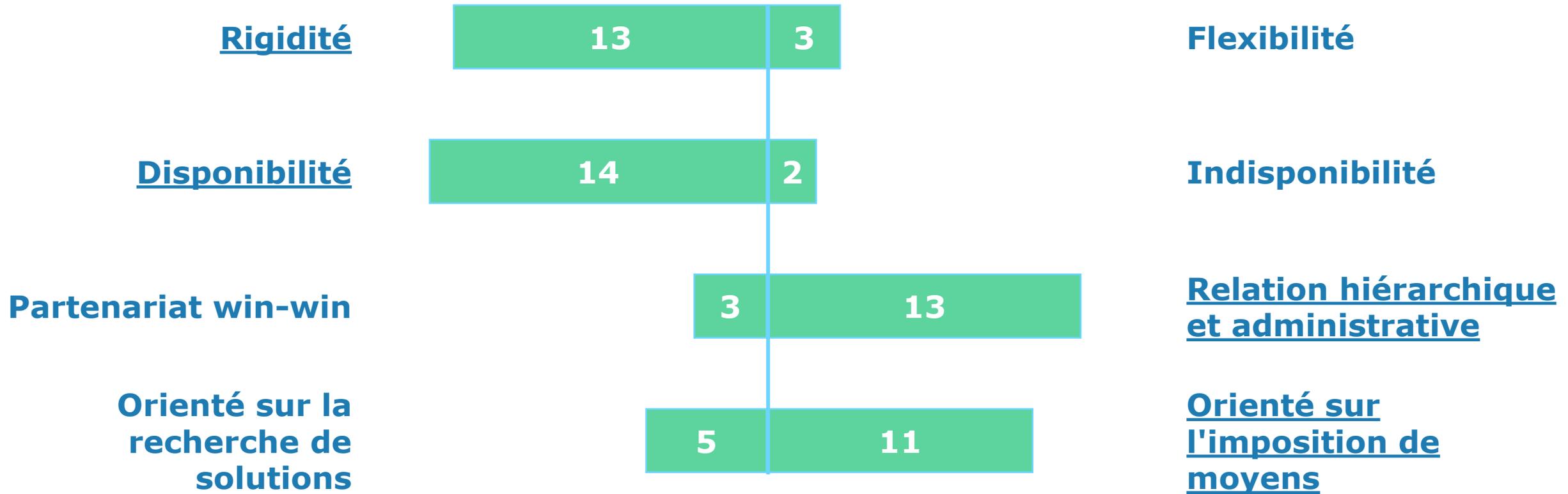
Moyenne: 2.8



Quels pourcentages devraient, selon vous, avoir les différents critères d'attribution des marchés ?



Pour chaque ligne, sélectionnez l'adjectif qui caractérise le mieux l'interaction avec le Maître d'Ouvrage pendant la phase d'exécution du marché.



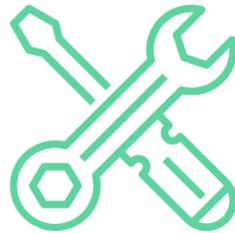
Non applicable : 5

Questions ouvertes : quelles sont les principales raisons vous incitant à ne pas remettre offre ? Quel est l'élément prioritaire à modifier dans les process actuels ?

5 grands thèmes qui posent débat ressortent des réponses collectées :



Les délais



**Les techniques
dans les marchés**



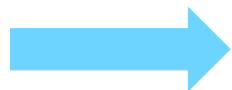
**Les aspects
financiers**



L'uniformisation



**La main
d'œuvre**



Les slides suivantes reprennent des (extraits de) réponses par thème.

Questions ouvertes : quelles sont les principales raisons vous incitant à ne pas remettre offre ? Quel est l'élément prioritaire à modifier dans les process actuels ?

Thème 1 – Les délais (remise d'offre, adjudication et réalisation)

- 1) « Plus de liberté sur le délai de commencement et de réalisation »
- 2) « Parfois permettre d'avoir le temps de pousser les études. »
- 3) Élément le plus important à changer : « les délais »
- 4) « Coordination démarrage de chantier/délais. »
- 5) « Mettre en place une plateforme où les entreprises privées ainsi que les pouvoirs adjudicataires pourraient visualiser un calendrier glissant à 6 à 12 mois de 90% des INTENTIONS des remises de prix du secteur public de l'eau par typologie de métiers »
- 6) « Le délai d'exécution qui est régulièrement trop optimiste. Il ne prend pas toujours en compte les délais d'études nécessaires qui dépend également des durées d'approbations des documents. Le délai doit aussi prendre en compte les délais (de plus en plus long depuis la période covid) d'approvisionnement des équipements; »

Questions ouvertes : quelles sont les principales raisons vous incitant à ne pas remettre offre ? Quel est l'élément prioritaire à modifier dans les process actuels ?

Thème 2 – Les techniques dans les marchés

- 1) « Minimiser les marchés dans lesquels la part de Génie Civil et d'EM sont +/-équivalentes, orienter de manière plus spécifique les marchés de GC et d'EM vers des marchés plus distincts. »
- 2) « Marchés dans lesquels la part de Génie Civil "complexe" est trop faible. Marché en Design and Build (ou au Forfait avec études à notre charge) pour des montants limités. »
- 3) « Plus d'attention aux techniques spéciales »
- 4) « Pour les techniques spéciales (telles que le forage dirigé et fonçage), il y a encore beaucoup de place pour l'optimisation dans la phase d'étude. Une plus grande attention portée à ce domaine constituerait une grande valeur ajoutée, tant sur le plan technique qu'économique. »
- 5) « La complexité des dossiers qui engendrent des coûts d'études importants et donc nous fait fortement "cibler" les dossiers que nous comptons suivre. Les études à faire en phase d'exécution (stabilité, etc.). »
- 6) « Parfois complexité des ouvrages »
- 7) « Si les techniques spéciales représentent un obstacle trop important pour qu'une solution puisse être apportée immédiatement sans avoir un impact potentiel très important sur le projet. »
- 8) « Être plus ouvert à des variantes techniques qui contribuent à des améliorations. Trop de rigidité, ne permet pas d'apporter des avancées technologiques. »

Questions ouvertes : quelles sont les principales raisons vous incitant à ne pas remettre offre ? Quel est l'élément prioritaire à modifier dans les process actuels ?

Thème 3 – Les aspects financiers

- 1) « Les postes à quantité forfaitaire (QF) peuvent être problématiques si on n'est pas sûr des quantités réelles. Il serait donc intéressant de les changer en quantités présumées (QP). »
- 2) « Conditions de paiement, prévoir un acompte vous permettrait d'obtenir des offres plus compétitives et plus d'entrepreneurs en mesure de remettre offre. En privé, pour des dossiers conséquents, l'acompte est automatique. »
- 3) « Revoir fondamentalement les conditions de facturation EM, en y incluant des acomptes importants (comme dans le privé) pour ne plus préfinancer les investissements pendant des mois et retrouver une courbe de trésorerie logique. »
- 4) « Les marchés où les cahiers des charges ne sont pas clairs et où le risque financier est grand. »
- 5) « Prix globaux qui nous imposent un calcul des quantités. Bloquant en fonction du temps disponible/intérêt. »
- 6) « Le budget d'estimation qui trop souvent sous-estimé par rapport à l'évolution salaire et cout des matières premières de ces dernières années. »
- 7) « Les discussions économiques souvent longues »
- 8) « Prévoir des lignes au métré en SAJ pour certains postes bien précis, permet en exécution d'améliorer le projet dans un climat win-win. »

Questions ouvertes : quelles sont les principales raisons vous incitant à ne pas remettre offre ? Quel est l'élément prioritaire à modifier dans les process actuels ?

Thème 4 – L'uniformisation

- 1) « Conformité Qualiroutes pour avoir un seul référentiel »
- 2) « Uniformisation des cahiers (généraux et spéciaux) de charges »
- 3) « Uniformisation/fusion des cahiers généraux de charges (OPDEP + QUALIROUTES). Réduire ou au moins uniformiser et fusionner les supports techniques et administratifs. Qu'ils soient (régulièrement) mis à jour tenant compte de l'évolution technique. »

Thème 5 – La main d'œuvre

- 1) « Le manque criant de main d'œuvre qualifiée »
- 2) « Il faudrait un critère d'adjudication sur la localité de la main d'œuvre »



Merci pour votre participation

